

Les conditions d'admission

- Avoir plus de 18 ans,
- Avoir une orientation MDPH en cours de validité,
- Habiter le secteur d'intervention des services,
- Souffrir de troubles psychiques

Le dossier

1. Le dossier est à constituer auprès de la MDPH.
2. La commission décidera de l'orientation vers le SAVS ou le SAMSAH, en fonction des besoins identifiés.

Capacité d'accueil

SAVS : 25 accompagnements
SAMSAH : 10 accompagnements



Accueil individuel ou collectif

du lundi au vendredi -sur Rdv
de 9h30 à 12h30
de 13h30 à 17h00

07 65 18 89 25

savs41@alve.fr

samsah41@alve.fr

www.alve.fr



SAMSAH

Service d'Accompagnement
Médico Social pour Adultes
Handicapés

SAVS

Service d'Accompagnement
à la Vie Sociale

Favoriser la vie quotidienne
des personnes souffrant de
troubles psychiques

L'Association ALVE

Accompagnement

Lieux de Vie Entraide

L'association ALVE est une association loi 1901 dont le but est de **"promouvoir des lieux de vie et des services au profit des personnes vivant avec des troubles psychiques, en vue de restaurer leur autonomie et de créer les conditions optimales d'une réinsertion sociale"**

Accompagnement à la vie sociale

Le travail d'accompagnement vise à lutter contre l'exclusion et l'isolement.

Les services proposent différents axes de travail permettant la réassurance dans différents domaines de la vie quotidienne :

- Habiter son logement,
- Se déplacer en ville,
- Effectuer ses démarches administratives et/ou professionnelles,
- Se divertir,
- S'investir dans des activités, ...

Quelles sont les missions des services ?

Au SAVS/SAMSAH, l'équipe pluridisciplinaire est composée de salariés formés à l'accompagnement des situations liées au handicap psychique.

Le SAMSAH exerce en plus une fonction de coordination des soins. Son équipe soignante spécialisée accompagne vers et dans les soins en garantissant leur cohérence et leur continuité.

Les personnes accompagnées peuvent être conseillées et orientées vers un soutien psychologique et thérapeutique individuel.



Les rdv individuels ou collectifs sur site sont privilégiés.

Des ateliers en lien avec les autres structures d'ALVE ou des partenaires locaux peuvent être organisés en fonction des projets personnalisés

Un travail en réseau

Le SAVS et le SAMSAH développent leur action en concertation avec les autres services d'ALVE :

- GROUPE D'ENTRAIDE MUTUEL (GEM)
- SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR (SAJ)
- HABITAT PARTAGÉ

De plus, les équipes établissent une étroite collaboration avec les professionnels qui assurent le suivi médical, ainsi que l'insertion sociale et culturelle des personnes accueillies.

